

# Déclaration liminaire

Comité social d'administration académique – Académie de Poitiers

27 janvier 2026



Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du comité social d'administration,

La tenue de ce CSA s'inscrit dans un contexte budgétaire et politique particulièrement contraint, marqué par des arbitrages nationaux tardifs et instables, qui pèsent lourdement sur la préparation de la rentrée 2026. Ces retards, devenus presque structurels, nuisent à la lisibilité des décisions concernant la répartition des moyens et l'organisation du service public d'éducation.

Notre académie est aujourd'hui confrontée de manière aiguë à deux réalités majeures : une déprise démographique durable et un déterminisme social extrêmement fort dans la réussite scolaire. Ces constats ne sont pas propres à notre territoire, mais l'Académie de Poitiers en constitue un exemple particulièrement révélateur. La baisse du nombre d'élèves est désormais bien installée et conduit, année après année, à des suppressions de postes et de moyens. Si l'argument peut sembler arithmétiquement fondé, il demeure profondément insuffisant dès lors qu'il n'est pas adossé à une vision pérenne et ambitieuse du service public d'éducation dans les territoires. L'analyse fine des besoins existe, mais elle débouche trop rarement sur des politiques éducatives volontaristes et durables.

Par ailleurs, les besoins éducatifs ne diminuent pas mécaniquement avec le nombre d'élèves. Bien au contraire, les difficultés sociales, économiques et territoriales appellent des réponses éducatives renforcées et différenciées. Le déterminisme social demeure un facteur majeur d'échec scolaire, avec une surreprésentation préoccupante des élèves issus de milieux populaires dans certaines orientations et des effets persistants des stéréotypes de genre sur les parcours scolaires. Ces constats interrogent profondément notre capacité collective à faire de l'École un véritable levier d'émancipation.

Dans ce contexte, la baisse démographique pourrait constituer une opportunité pour repenser le réseau scolaire et réallouer les moyens au service de la réussite des élèves. Adapter le service public aux évolutions de la population fait partie de son évolution naturelle. Pour autant, cette adaptation ne doit ni servir de prétexte à une politique d'austérité, ni conduire à une désertification éducative des territoires.

Le maintien d'une structure scolaire de proximité ne garantit pas, en soi, la réussite des élèves. De même, un éloignement garantissant que les temps de trajet restent compatibles avec la vie quotidienne et le bien-être des élèves peut, dans certains cas, offrir des conditions éducatives plus favorables. Il s'agit donc de dépasser les postures idéologiques pour engager une réflexion globale lucide et exigeante sur la qualité réelle de l'offre éducative proposée, les conditions d'apprentissage et le bien-être des élèves, les conditions de travail des personnels.

Si la réussite scolaire dépend inévitablement du nombre d'enseignants ou de la taille des classes, ce ne sont pas les seuls facteurs. Elle repose également sur l'ensemble des personnels et des dispositifs qui entourent l'élève et les personnels : personnels administratifs, sociaux et de santé, accompagnement éducatif, qualité du climat scolaire et conditions de travail des équipes. Le bien-être des élèves constitue une condition essentielle de leur réussite, trop souvent reléguée au second plan derrière une focalisation exclusive sur les fondamentaux disciplinaires. D'autre part, l'épuisement professionnel des personnels est aujourd'hui largement documenté.

La question de l'attractivité de notre institution est donc centrale. Les difficultés de recrutement et de fidélisation concernent l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale. Prendre soin des personnels, sécuriser leurs parcours professionnels, poursuivre les engagements pris en matière de requalification des filières, notamment administratives, et garantir des perspectives claires sont des conditions indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Dans ce cadre, l'UNSA Éducation souhaite également alerter sur les réformes structurelles envisagées ou relancées dans un contexte budgétaire dégradé. Qu'il s'agisse des suppressions de postes, des incertitudes liées à la formation des stagiaires ou des projets de décentralisation de certaines fonctions, notamment celles des secrétaires généraux d'EPLÉ qui constitueraient pour nos organisations une ligne rouge, ces orientations soulèvent de lourdes inquiétudes. Toute évolution doit impérativement garantir la cohérence du pilotage de l'Éducation nationale et la sécurité juridique des personnels, et ne saurait se faire au détriment du service public d'éducation.

Enfin, l'UNSA Éducation rappelle que l'École ne peut devenir une variable d'ajustement budgétaire. L'investissement dans l'éducation doit être considéré comme un investissement pour l'avenir du pays, et non comme une dépense à réduire. Affaiblir l'École publique laïque, c'est fragiliser la cohésion sociale, accentuer les inégalités territoriales et compromettre durablement l'avenir de notre démocratie.

Pour l'UNSA Éducation de l'académie de Poitiers, l'enjeu est clair : faire de la baisse démographique non pas un outil d'austérité, mais une occasion de construire une École laïque plus juste, plus efficace et plus humaine, au service de tous les élèves et prenant soin de tous les personnels.

Je vous remercie de votre attention.